

Le 11 octobre 2017

## CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-9, L.2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu **le mercredi 18 octobre 2017 à 18 h 30** à la Mairie.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,



Xavier BECK

## ORDRE DU JOUR

*Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L 2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales*

*Approbation du procès-verbal du 13 septembre 2017*

### **Administration générale**

- 1 - Mise en œuvre de la décentralisation du stationnement payant sur le territoire communal et tarification
- 2 - Réforme du stationnement payant de surface – convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI)
- 3 - Lancement de la procédure de délégation de service public pour la gestion des deux restaurants de la plage Marquet sous forme de sous-concession d'exploitation

### **Budget - Finances**

- 4 - Convention d'occupation temporaire de 140 m<sup>2</sup> du domaine privé communal
- 5 - Décision modificative – Budget principal
- 6 - Décision modificative – Office Municipal de Tourisme

### **Personnel**

- 7 - Temps partiel et modalités d'application
- 8 - Nature et durée des autorisations spéciales d'absence

### **Questions diverses**